

Image not found or type unknown



Carte de sejour en france

Par **alex_benjoe**, le **17/11/2017** à **16:43**

Bonjour,

je suis un algérien travaillant au sein d'une organisation internationale (Nation Unies) durant les 3 dernières années dans un pays subsaharien. j'ai fait mes études en France pour mon master de 2011 au 2013 avec bien-sur une carte de séjour étudiant.

je voudrais donc savoir si je peux obtenir une carte de séjour pour pouvoir visiter la France sans demander à chaque fois un visa. si oui quelle est la procédure a suivre auprès de l'ambassade du pays dans le quel je réside actuellement (différent de mon pays d'origine, càd l'Algérie).

Ma situation financière me permettra de me prendre en charge sans aucun problème.

Merci